This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1911

BERNE
BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
1913

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union) Exploitation par l'Etat	Allemagne [1] Exploitation par l'Etat	Australie (Fédération) (Année 1910) Nouvelle-Galles du Sud Exploitation par l'Etat	Australie (Fédération) (Année 1910) Victoria Exploitation par l'Etat	Australie (Fédération) (Année 1910) Queensland Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	—	7 092 [2]	230 [1]	41 [1]	65 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes : aériennes	--	103 725	4.259	2.422	1.276
b. Longueur en kilomètres des lignes : souterraines	--	13.887	415 [2]	518	142
Totaux	—	117.612	4.674 [3]	2.940	1.418
c. Développement en kilomètres des fils : aériens, en service	77 830	981 705 [3]	102.321 [4]	65.565 [2]	13.768 [2]
c. Développement en kilomètres des fils : aériens, de réserve	77 830	73 277	—	—	60 [2]
c. Développement en kilomètres des fils : souterrains, en service	77 830	2.641.981 [4]	31.282 [5] [6]	71.595 [3]	10.852 [3]
c. Développement en kilomètres des fils : souterrains, de réserve	77 830	1.325.808		—	7.747 [3]
II. Circuits interurbains. Totaux	77.830	5.022.771	133.603 [7]	137.160	32 427
a. Nombre de circuits : intérieurs, à fil simple	—	161	10	3	119 [4]
a. Nombre de circuits : intérieurs, à fil double	—	20.185 [5]	30 [8]	24 [4]	51 [4]
a. Nombre de circuits : internationaux	—	146 [6]	—	—	—
Totaux	—	20.492	40	27	170
b. Longueur des lignes : aériennes	--	— [7]	376	1.677	9.133
b. Longueur des lignes : souterraines	--		—	—	23
b. Longueur des lignes : sous-marines	--		15 [9]	—	30
Totaux	—	—	391	1 677	9.186
c. Développement des fils : aériens	18.396	451.328	2 668	2.547	15.954
c. Développement des fils : souterrains	18.396	148.735	17 [10]	—	— [5]
c. Développement des fils : sous-marins	18.396	420	17	—	42
III. Stations et postes. Totaux	18.396	600.483 [8]	2.702	2.547	15 996
a. Nombre de stations centrales	179 [1]	7.105	268	198 [5]	71
b. Nombre de cabines publiques	674	45 093	446	529 [6]	230
c. Nombre de postes d'abonnés	17.998	1.140.484	36.078	19.816 [7]	9 263
IV. Personnel. Totaux	18.851	1.192.682	36.792	20.543	9 564
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)			— [11]	129 [8]	
b. Personnel des réseaux : Directeurs et adjoints			158	964	
Ingénieurs			26	16	
Chefs d'équipe et monteurs	— [2]	— [9]	915	492	1.692
Ouvriers			—	1.216 [9]	
Téléphonistes			817	1.231	
Facteurs			—	4	
V. Conversations urbaines. Totaux	—	—	1.916	4.052	1.692
a. D'abonné à abonné	33.201.821	1.678.562.610	69.152.968	45.735.221 [10]	21.528.694
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	33.201.821	12.468.680	69.152.968	2.148.937 [11]	21.528.694
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	33.201.821	18.730	69.152.968	—	21.528.694
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	33.201.821	—	69.152.968	--	21.528.694
e. Télégrammes téléphonés : départ	33.201.821	3.766.890	69.152.968	--	21.528.694
e. Télégrammes téléphonés : arrivée	33.201.821	1.936 170	69.152.968	—	21.528.694
VI. Conversations interurbaines. Totaux	33.201.821	1.696.753.080	69.152.968	47.884.158	21.528 694
Nombre de conversations	1.346.928	377.262.940	1.225.908	993.085	419.770
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements		129.471.420	4.094 320	2.963.860	1.102.605
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*		2 790.976	893.290	111.245	43.010
c. Recettes diverses	5.215.825	--	74.718	40.561	16.991
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations		69.313.855	--	709.746	538.815
b. Recettes diverses		—	—	—	—
VIII. Dépenses. Totaux	5.215.825	201.576.251	5.062.328	3.825.412	1.701.421
a. Etablissement antérieur à l'année courante	22.330.975	— [10]	— [12]	23.233.442	7.150.573
b. Dépenses de l'année courante : Personnel	8.001.025	— [10]	— [12]	2.469.942	743.970
b. Dépenses de l'année courante : Matériel	8.001.025	— [10]	— [12]	6.253.025	1.599.629
Totaux	8.001.025	—	—	8.722.967	2.343.599

Australie (Fédération) (Année 1910) Australie méridionale Exploitation par l'Etat	Australie (Fédération) (Année 1910) Australie occidentale Exploitation par l'Etat	Australie (Fédération) (Année 1910) Tasmanie Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bosnie-Herzégovine Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Ceylan (Année 1910) Exploitation par l'Etat	Ceylan Exploitation par l'Etat [1]
68 [1]	32 [1]	19 [1]	1.028	17	20 [1]	16	615	840
592	926	550	—	—	149	351	1.062	812
63	26	10			—	29	2.208	2.249
655	952	560	—	—	149	380	3.270	3 061
8.747	20.346 [2]	4.346 [2]	121.713	112.443 [1]	1.104 [2]	3.929	2.125	1.624
758 [2]	182	15	—	—	—	—	—	—
10.269	4.211 [3]	1 381 [3]	290.016	120.643 [2]	—	2.220	640	4.190
18.173	37	54	—	—	—	—	3.777	308
37.947	24.776	5.796	411.729	233 086 [3]	1.104	6.149	6.542	6.122
—	—	196	538	—	—	1	—	—
11 [3]	34 [4]	9 [4]	—	156 [4]	9 [3]	30	3	3
—	—	—	97	45 [5]	7 [4]	4	—	—
11	34	205	635	201 [6]	16	35	3	3
36	2.647	864 [5]	13.202	—	934	1.852	225	225
—	—	—	385	—	—	—	—	—
—	—	1 [6]	—	—	—	—	—	—
36	2.647	865	13.587	—	934	1.852	225	225
1.198	2.724	1.091	57.213	—	934 [5]	5.617	451	451
—	—	—	1.927	29.259	—	—	—	—
—	—	4	—	175	—	4	—	—
1.198	2.724	1.095	59.140	29.434 [7]	934	5.621	451	451
74	42	25	1.331 [1]	248	20	16	4	3
288	149	280	1.633	252 [8]	25	39	5	7
5.074	7.134	2.308	124.047	50 691 [9]	777 [6]	2.762	1.036	1.330
5.436	7.325	2.613	127.011	51.191 [10]	822	2.817	1.045	1.340
	— [5]	2		77 [11]	— [7]		1	1
	15 [6]	48 [7]		91 [12]	1 [8]		2	2
	—	4		— [13]	— [9]		1	1
— [4]	34 [7]	52 [8]	— [2]	34 [14]	3 [10]	— [1]	2	2
	118 [8]	80 [9]		460 [15]	1 [11]		32	31
	153	29 [10]		683 [16]	5 [12]		16	20
	—	30 [11]		—	— [13]		—	—
—	320	245	—	1.345	10	—	54	57
	15.290.841	4.736.686	320.650.240	119.812 709 [17]	892 061	7.125.601	1.404.159	2.677.514
	465.600	364.300 [12]	935 174 [3]	133.742 [18]	707 [14]	5.753	—	4.750
9 860.953	--	— [13]	61.503 [4]	13.459 [19]	6	—	—	—
	—	— [13]		—	5 [15]	—	—	—
	—	2.804 [14]	1.866.637 [5]	1.628.763 [20]	12 066 [16]	—	—	—
	—	1.279 [14]	1.583.192	989.378 [20]	12.208 [16] [17]	—	—	—
9.860.953	15.756.441	5.105.069	325.096.746	122.578.051	917.053	7.131.354	1.404.159	2.682.264
463.710	187.478	— [15]	5.317 255	2.298.460 [21]	61.688 [18]	155.099	1.938	14.113
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
867.222	786.467	334 001 [16]	16.920.206	9.799.756	81.224 [19]	292.416		
—	48.888	108.158 [17]	589.749	38.138 [22]	2.571		148.286	158.676
—	14.137	—	—	705 [23]	—	210.382		
178.590	95.684	--	5.883.718	2.789.657 [24]	35.956			
16.096	—	—	101.104 [6]	1.350 [25]	—			
1.061.908	945.176	442.159	23.494.777	12.629 606	119.751	502.798	148.286	158.676
5 509 736	5.062 655	2.126 452	—	69.794.210 [26]	— [20]	1.958.000	1.074.463	1.408.915
1.403.747	962.564	297.208	—	4.279.686	— [20]	— [2]	65 827	68.354
—	795.640	112.997		6.273.864		264.000	350.775	150.420
1.403.747	1.758.204	410.205	—	10.553.550 [27]	—	264.000	416.602	218.774

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Objets de la statistique	Colonies françaises — Afrique équatoriale française — Gabon — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Afrique équatoriale française — Moyen Cogon — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Afrique occidentale française — Sénégal — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Afrique occidentale française — Haut Sénégal et Niger — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Dahomey — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Guinée française — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Indochine française — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Madagascar — Exploitation par la Colonie	Colonies françaises — Madagascar — Exploitation par l'Administr. militaire	Colonies françaises — Nouvelle-Calédonie — Exploitation par la Colonie	Colonies portugaises (Année 1910) — Macau — Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises (Année 1910) — Timor — Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises — Angola — Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises — Macau — Exploitation par l'Administr. coloniale
I. Réseaux urbains.														
a. Nombre de réseaux	2 [1]	2 [1]	4 [1]	2	3 [1]	1	5	4	1	23 [1]	4 [1]	3 [1]	6 [1]	4 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	42	36	154	16	19	7	257	489	37	360	80	923	28	40
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines	—	—	1		—	—	76	9	—	1	4	—	—	4
Totaux	42	36	155	16	19	7	333	498	37	361	84	923	28	44
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	130	66 [2]	478	32	57 [2]	78	848 [1]	547 [1]	—	480	77 [2]	923 [2]	116	74
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve	—	—	—		—	—	—	63		12	8	—	2	4
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service	—	—	—		—	—	1.385 [2]	95 [2]		—	5	—	—	5
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve	—	—	—		—	—	—	34	—	—	—	—	—	—
II. Circuits interurbains. Totaux	130	66	478	32	57	78	2 233	739	—	492	90	923	118	83
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	—	—	2	—	—	—	1	15	2	17 [2]	—	—	—	—
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double			2		2 [3]		7	1	—	—		38		
a. Nombre de circuits — internationaux			—		—	—	—	—	—	—		—		
Totaux	—	—	4	—	2	—	8	16	2	17	—	38	—	—
b. Longueur des lignes — aériennes	—	—	73	12	74	—	199	806	33	595	—	—	—	—
b. Longueur des lignes — souterraines			1		—		5	—	—	—				
b. Longueur des lignes — sous-marines			6 [2]		—		—	—	7	—				
Totaux	—	—	80	12	74	—	204	806	40	595	—	—	—	—
c. Développement des fils — aériens	—	—	73	12	148	—	443	806	40	892	—	—	—	—
c. Développement des fils — souterrains			1		—		10	—	—	—				
c. Développement des fils — sous-marins			6		—		—	—	—	—				
III. Stations et postes. Totaux	—	—	80	12	148	—	453	806	40	892	—	—	—	—
a. Nombre de stations centrales	2	2	4	2	3	1	5	4	—	34	5	1	6	6
b. Nombre de cabines publiques	3	2	4	4	3	—	10	4	2	43 [3]	1	43	1	1
c. Nombre de postes d'abonnés	49	37	150	—	54	30	737	239	—	271	87 [3]	3	112	88
IV. Personnel. Totaux	54	41	158	6	60	31	752	247	2	348	93	47	119	95
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	— [2]							—		—	— [4]	7		— [2]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—							—		—	2	—		2
Ingénieurs	—					— [1]	— [3]	—		—	—	—		—
Chefs d'équipe et monteurs	—	— [3]	— [3]	— [1]	— [4]			—	—	—	—	38	— [2]	—
Ouvriers	3							29 [3]		—	3	—		3
Téléphonistes	2					1	16	8 [4]		8	6 [5]	3		7
Facteurs	—				3	— [1]	— [3]	—		—	1	60		1
V. Conversations urbaines. Totaux	5	—	—	—	—	—	—	37	—	— [4]	12	108	—	13
a. D'abonné à abonné	40.000		32.500	850	8.917	14.500	205.154 [4]	185.680 [5]		217.320	48.448	—	94.094	59.957
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—		—	—	198	—	672	37		246	—	—	—	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—		—	—	—	—	—	—		—	—	343	—	—
e. Télégrammes téléphonés — départ	—		819	—	—	—	1.328	—		—	—	1.143	—	—
e. Télégrammes téléphonés — arrivée	—		540	—	—	—	—	—		— [5]	—	1.486	—	—
VI. Conversations interurbaines. Totaux	40.000	—	33.859	850	9.115	14.500	207.154	185.717	—	217.566	48.448	2.972	94.094	59.957
Nombre de conversations	128	—	—	51	—	—	52 597	1.537 [6]	—	3.686	—	—	—	—
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	6.150	985 [4]	6.650	350	7.872	2.075	60.472	25.016		25.646	2.367 [6]	620	10.163 [3]	2.151 [3]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—		—	—	49	—	67	14		214	—	463 [5]	—	—
c. Recettes diverses	4.500 [3]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.098	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	136		4.830	25	1.261	—	19.498	2.789		7.600	—	—	389	—
b. Recettes diverses	—		—	—	—	—	7	—		—	—	—	—	—
VIII. Dépenses. Totaux	10.786	985	11.480	375	9.182	2.075	80.044	27.819	—	33.460	2.367	6.181	10.552	2.151
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	— [5]	— [4]	—	— [5]	75 000	—	220.000	—	— [6]	—	47.207	—	—
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	1.800	— [5]	—	— [1]	— [5]	4.000 [2]	60.000	31.915	—	— [6]	6.955 [6]	4.229 [3]	—	10.895
b. Dépenses de l'année courante — Matériel	7.000			6.000 [2]		25 000	28.000	38.000			3.980	5.098		4.505
Totaux	8.800	—	—	6 000	—	29.000	88 000	69.915	—	—	10.935	9.327	—	15.400

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Objets de la statistique	Colonies portugaises		Danemark		
	Timor — Exploitation par l'Administr. coloniale	S. Thomé et Principe — Exploitation par l'Administr. coloniale	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par des Cies privées [1]	Iles Féroé — Exploitation municipale [1]
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	1 [1]	1 [1]	—	—	—
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	14	47	647	17.694	40
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines	—	—	—	504	—
Totaux	14	47	647	18.198	40
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	14	324	2.633 [2]	121.572	212
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve	—	—	—		—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service	—	—	288 [3]	235.749	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve	—	—	—		—
II. Circuits interurbains. Totaux	14	324	2.921	357.321 [13]	212
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	48		—	1.820	58
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double	—	—	—		
a. Nombre de circuits — internationaux	—		13 [4]	—	—
Totaux	48	—	13	1.820	58
b. Longueur des lignes — aériennes	924		3.685 [5]		282
b. Longueur des lignes — souterraines	—	—	71 [6][7]	—	—
b. Longueur des lignes — sous-marines	—		455 [8][9]		44
Totaux	924	—	4.211	—	326
c. Développement des fils — aériens	924		19.882		603
c. Développement des fils — souterrains	—	—	1.529	61.156	—
c. Développement des fils — sous-marins	—		1.829		87
III. Stations et postes. Totaux	924	—	23.240	61.156	690
a. Nombre de stations centrales	1	1	75	910 [14]	58
b. Nombre de cabines publiques	49	6	152	1.749 [15]	11
c. Nombre de postes d'abonnés	4	131	1.263	103 817	161
IV. Personnel. Totaux	54	138	1.490	106.476	230
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	7	1		267	1
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	5			
Ingénieurs	—	—		38	—
Chefs d'équipe et monteurs	3	8	— [10]	176	2
Ouvriers	—	10		697	—
Téléphonistes	4	9		2.344 [16]	6 [19]
Facteurs	—	—		71	1
V. Conversations urbaines. Totaux	14	33	—	3.593	10
a. D'abonné à abonné	3.835	117.287	1.070 112	169.554.000	90.500
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	381			—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	81.344	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—		—
e. Télégrammes téléphonés — départ	—	—	618.543 [11]	—	—
e. Télégrammes téléphonés — arrivée	—	—	226 517 [11]	—	—
VI. Conversations interurbaines. Totaux	3.835	117 668	1.915 172	169.635.344	90.500
Nombre de conversations	—	381	1.423.121	37.968 000 [17]	75.900 [17]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	825 [2]	11.621 [2]			10.035
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	1.048		9.128.162	—
c. Recettes diverses	—	—	1 451.785		—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	730	—		1.567.006	21.136
b. Recettes diverses	3.964	—		339.532	7 728
VIII. Dépenses. Totaux	5.519	12.669	1.451.785	11.034.700	38.899
a. Etablissement antérieur à l'année courante	52.305	—	— [12]	46.773.268	515.192
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	4.229	27.737	— [12]	4.825.551 [18]	16.022 [18]
b. Dépenses de l'année courante — Matériel	3 649	12.500			2.614
Totaux	7.878	40.237	—	4.825.551	18.636

Objets de la statistique	Egypte — Exploitation par l'Etat	Espagne — Exploitation par l'Etat	France — Exploitation par l'Etat	Grande-Bretagne et Irlande — Exploitation par l'Etat [1]	Grèce — Exploitation par l'Etat	Hongrie — Exploitation par l'Etat	Indes britanniques — Exploitation par l'Etat	Indes britanniques — Exploitation par des Cies privées	Indes néerlandaises — Exploitation par l'Etat [1]
I. Réseaux urbains.									
a. Nombre de réseaux	—	84	9 423	510 [2]	4 [1]	132 [1]	805	596 [5]	24 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	—	—	40.405	— [3]	1.750	5.211	3.929	— [1]	— [14]
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines			7.644		—	610	32		
Totaux	—	—	48 049	—	1.750	5.821	3 961	—	—
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	—	—	231.516	662.268 [4]	5.902 [2]	50.621 [2]	21.953	— [1]	23.960 [2]
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve			1.285	88.260 [4]	—	7 764	—		—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service			485.946	1.496.167 [5]	—	132.732 [2]	1.586		7.403 [3]
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve			246.638	915.724 [5]	—	17.259	—		—
II. Circuits interurbains. Totaux	—	—	965.385	3.162.419	5.902	208.376	23.539	—	31.363
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	—		—	—		—			—
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double	12 [1]	22	16.717	2.738 [6]	—	1 075 [3]	— [1]	— [1]	5 [4]
a. Nombre de circuits — internationaux	—		72	9 [7]		32 [3]			—
Totaux	12	22	16.789	2.747 [8]	—	1.107	—	—	5
b. Longueur des lignes — aériennes	716		102.922			26.513			1.435
b. Longueur des lignes — souterraines	—	—	214	— [3]	—	5	— [1]	— [1]	—
b. Longueur des lignes — sous-marines	—		92			—			—
Totaux	716	—	103.228	—	—	26.518	—	—	1.435
c. Développement des fils — aériens	4.512		504.475	160.671 [9]	1.375	142.317 [2]			4.026
c. Développement des fils — souterrains	—	—	17.475	54.902 [10]	—	265 [2]	— [1]	— [1]	—
c. Développement des fils — sous-marins	—		301	644 [11]	—	—			—
Totaux	4.512	—	522.251	216.217	1.375	142.582	—	—	4 026
III. Stations et postes.									
a. Nombre de stations centrales	10	80	9.431	2.944	6	1.731	176	14	80
b. Nombre de cabines publiques	28 [2]	297	15.562	12.257	3	2.263	—	—	20 [5]
c. Nombre de postes d'abonnés	—	23.526	245 436	676 744	1.757 [3]	63.758	4.587	7.953	7.977
IV. Personnel. Totaux	38	23.903	270.429	691.945	1.766	67.752	4.763	7.967	8.077
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		9	86		— [4]				19 [6]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints		103	764		25				27
Ingénieurs		—							5 [7]
Chefs d'équipe et monteurs	— [3]	—	1.690	— [12]	7	— [4]	— [2]	— [1]	63 [8]
Ouvriers		—	2.273		15				260 [9]
Téléphonistes		—	6.870		55				343 [10]
Facteurs		—	411		15 [5]				17 [11]
V. Conversations urbaines. Totaux	—	112	12.094	—	117 [6]	—	—	—	734
a. D'abonné à abonné			292.013.567	— [13]		180.464.426			12.520.800 [12]
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement				11.996.000		328.627 [5]			6.447 [13]
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	197.935	215.000 [14]	— [7]	—	— [1]	— [1]	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné						—			— [14]
e. Télégrammes téléphonés — départ			2.155.813	5.928.000		791.955 [6]			
e. Télégrammes téléphonés — arrivée			1.842.176	2.621 000		813.642 [6]			
VI. Conversations interurbaines. Totaux	—	—	296.209.491	—	—	182.398.650	—	—	12.527.247
Nombre de conversations	31.108 [1]	—	34 948.877	33.655.639 [1]	22.744	2.391.434 [7]	— [1]	— [1]	68.309 [15]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	—	4.391.585	32.915.704	42.278.973	179.050	9.418.388	944.262	2.033.891	1.893.340 [16]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	2.204.472		1.909.454 [16]	—	119.598			3.222
c. Recettes diverses	—	—	17.518.878	9.003 254 [17]	—	142.999	— [3]	— [1]	19.704
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	40.320 [5]	—		21.388.954 [18]	30.871 [8]	3.401.102			205.030
b. Recettes diverses	112.395 [6]	—		80.312	—	—			—
VIII. Dépenses. Totaux	152.715	6.596.057	50.434.582	74.660.947	209.921	13.082.087	—	—	2.121.296
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	— [1]	280.484.240	—	— [8]	— [4]	— [1]	6.460.771
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	—	—	— [1]	17 408 614	— [9]	— [8]	— [4]	— [1]	759 812
b. Dépenses de l'année courante — Matériel				52.181 564 [19]					1.588.648
Totaux	—	—	—	69.590.178	—	—	—	—	2.348.460

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Objets de la statistique	Indes néerlandaises — Exploitation par des Cies privées [17]	Islande — Exploitation par l'Etat	Japon — Japon [1] Exploitation par l'Etat	Japon — Chosen [1] Exploitation par l'Etat	Japon — Formose [1] Exploitation par l'Etat	Japon — Sakhalin japonais [1] Exploitation par l'Etat	Japon — Réseau japonais en Mandchourie [1] Exploitation par l'Etat	Luxembourg — Exploitation par l'Etat	Norvège — Exploitation par l'Etat [1]	Norvège — Exploitation par des Cies privées [20]	Nouvelle-Zélande — Exploitation par l'Etat	Pays-Bas — Exploitation par l'Etat	Pays-Bas — Exploitation municipale	Pays-Bas — Exploitation par des Cies privées
I. Réseaux urbains.														
a. Nombre de réseaux	20 [18]	—	845 [2]	32 [10]	45	3	—	90 [1]	67 [2]	316	198	18	25 [15]	36 [15]
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	8.638 [19]	—	6.222	547	318	33	325	489	1.588	12.810	2.457	385	1.099	827 [17]
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	2 [19]	—	222	5	—	—	1	15	142 [3]	30 [21]	19	78	989	177 [17]
Totaux	8.640	—	6.444	552	318	33	326	504	1.730 [4]	12.840	2.476	463	2.088	1.004
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	17.377 [20]	—	234.012	9 024 [11]	7.270	817	9.408 [14]	1 743 [2]	32.450 [5]	56.043 [22]	40.086	1.565	10.972	2.890 [17]
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	41	—	—	2.144 [11]	—	—	2.647	—	—		11.759	19	152	2 [17]
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	595	—	301.642	3.277 [12]	—	—	45	973 [3]	52.208 [6]	4.642 [23]	3.540	2.227	109.958	9.234 [17]
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	221 [21]	—	—	1.421	—	—	653	1.343 [3]	11.500		5.588	2.775	29.789	6.229 [17]
II. Circuits interurbains. Totaux	18.234	—	535.654 [3]	15.866	7.270	817	12.753	4.059	96.158	60.685	60.973	6.586	150.871	18.355
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	—	—	59 [13]	—	—	—	107	63	—	—	—	—	—
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	2 [22]	—	1.658 [4]	65 [13]	—	—	35 [15]	46 [4]	486 [7]	— [24]	— [4]	938 [1]	—	—
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	—	—	—	—	—	11	8 [8]			36 [2]		
Totaux	2	—	1.658	124	—	—	35	164	557	—	—	974	—	—
b. Longueur des lignes aériennes	863	1.360	4.174	3.423	900	—	977	742	14.049 [9]	13.763	19.006 [1]	2.670	—	—
b. Longueur des lignes souterraines	—	30	7	—	—	—	—	—	4 [10]	9	—	280 [3]		
b. Longueur des lignes sous-marines	—		138	—	—	—	—	—	822 [11]	77	—	122 [4]		
Totaux	863	1.390 [1]	4.319	3.423	900	—	977	742	14.875	13.849 [25]	19.006	3.072	—	—
c. Développement des fils aériens	1.826	4.212	88 222	9 275	6.517	—	4 851	2 144	52.021	27.931	63.386 [1]	73.458	—	—
c. Développement des fils souterrains	—	72	1.557	23	—	—	—	54	295	2.813	—			
c. Développement des fils sous-marins	—		408	11	—	—	—	—	1.668	472	599			
III. Stations et postes. Totaux	1.826	4.284 [1]	90.187	9.309	6.517	—	4.851	2.198	53.984 [12]	31.216 [27]	63.985	73.458	—	—
a. Nombre de stations centrales	69	37	856	43	45	3	14	90	556 [13]	695	198	721 [5]	30	45
b. Nombre de cabines publiques	20	94 [2]	2.508	235	116	5	79	269	1.611 [14]	1.689	2.948	796 [6]	331	119
c. Nombre de postes d'abonnés	2.618	802	164.183	8.024	3.340	353	3.272	3.106	35.967	33.857	36.592	7.153 [7]	37.582	19.333
IV. Personnel. Totaux	2.707	933	167 547	8.302	3.501	361	3.365	3.465	38.134	36.241	39.738	8.670	37.943	19.497
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	16	3							—	—	16		—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	27	—							31	269	17		21	17
b. Personnel des réseaux: Ingénieurs	2	—							5	9	15	— [8]	5	15
b. Personnel des réseaux: Chefs d'équipe et monteurs	13	—	— [5]	— [5]	— [5]	— [5]	— [5]	— [5]	19	290	52		94	42
b. Personnel des réseaux: Ouvriers	168 [23]	—							165 [15]		445 [2]		316	112
b. Personnel des réseaux: Téléphonistes	124 [24]	109							461	1.017	630 [3]	610 [9]	502	224
b. Personnel des réseaux: Facteurs	35 [25]	10							3	71	—	— [5]	64	51
V. Conversations urbaines. Totaux	385	122 [1]	—	—	—	—	—	—	684	1.656	1.175	610	1.002	461
a. D'abonné à abonné	3.342.739		750.195.411	28 313.325	15.123.947	1.504.925	16.122.529	2.165.579	78.948 523	65.873.466		3.391.461 [10]	104.155.230 [16]	32.516.484 [16]
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	9.628		2.883.669 [6]	25.542	34.359	92	6.794	26.137 [6]	300.000 [16]	824.867		5.728	308.208	30.287
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	6	—	25.871	779	—	—	1.097	—	—		2.360.914	32.807	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	25		3.076	74	—	—	66	—	—	17.685		—	—	—
e. Télégrammes téléphonés départ	—		388 175 [7]	9.834	—	525	39.346	7.484 [7]	398.597 [17]	72.787		124.542 [10]	423.019	166.967
e. Télégrammes téléphonés arrivée	—		150.168	3.071	—	195	6.682	5.990	267.807	69.239	— [4]	45.138 [10]	214.124	40.738
VI. Conversations interurbaines. Totaux	3.352.398	—	753.646.370	28.352.625	15.158.306	1 505.737	16.176.514	2.205.190	79.914.927	66 858.044	2.360.914	3.599.676	105.100.581	32.754.476
Nombre de conversations	—	92 477	12.578.965	807 080	482.472	60.188	41.842	2.109.067	4.989.912 [18]	4.148.086 [26]	—	5.534.915 [11]	—	—
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	642.506 [26]	—	18 386.308	1 423.993	544.755	36.367	586.092	282.081 [8]		1.662.007	4.478.098	259.450		
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	1.925	—	414.774	6.053	4.763	77	814	8.992		237.557		15.421		
c. Recettes diverses	210.295 [27]	—	5.404.303	—	—	—	49.775	12.997 [9]	— [19]	102.375 [27]	—	272.557 [12]	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	260.799	100.413	6.586.417	330.456	287.385	20.131	208.584	65.634		50.529		3.536.593		
b. Recettes diverses	270.454	—	209.450 [8]	—	54.638	—	—	—		—		64.402 [13]		
VIII. Dépenses. Totaux	1.385.979	100.413	31.001.252 [9]	1.760.502 [9]	891 541 [9]	56.575 [9]	845.265 [9]	369.704	—	2.052.468	4.478.098	4.148.423	—	—
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	73.207.554	—	—	—	104.593 [16]	3.706.686	— [19]	6.939.176	—	20.291.083	—	—
b. Dépenses de l'année courante Personnel	383.298	— [3]	— [5]	— [5]	— [5]	— [5]	368.523	— [10]	— [19]	825.800	3.725.286	554.206	—	—
b. Dépenses de l'année courante Matériel	309.217						181.045	192.182 [11]		1.107.020 [28]		3.143.005 [14]		
Totaux	692.515 [28]	—	—	—	—	—	549.568	192.182	—	1.932.820	3.725.286	3.697.211	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Objets de la statistique	Roumanie	Russie		Siam		Suède			Suisse	Tunisie	Observations
	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des particuliers	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation provinciale [10]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	
I. Réseaux urbains.											
a. Nombre de réseaux	7 [1]	118	14	2 [2]	12	153 [1]	2 [19]	14 [20]	427 [1]	80 [1]	**Afrique du Sud (Union).** — [1] Y compris les centres de commutation interurbains. — [2] Le service téléphonique étant en grande partie confondu avec les services postal et télégraphique, ces données ne peuvent pas être fournies.
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	478	9.503	3.461	82 [3]	—	— [23]	—	—	20.219	744	
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	112	80 [1]	884	1 [4]		—	—	—	1.117	14	
Totaux	590	9.583	4.345	83	—	—	—	—	21.336 [2]	758	
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	10.570 [2]	100.191	56.553	4.302 [3]	—	151.863 [2]	135.013 [21]	1.601 [21]	70.757 [3]	1.488 [2]	**Allemagne.** — [1] Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — [2] La transformation des fils simples en fils doubles a eu lieu presque partout. — [3] Fils de bronze de 1,5 mm. — [4] Câbles de canalisation et câbles souterrains et sous-fluviaux non armés et armés de 1, 2, 4, 5, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 75, 100, 112, 125, 150, 168, 175, 200, 224, 250, 300, 350, 400, 450, 500 et 600 conducteurs doubles. Les câbles de canalisation non armés ne sont revêtus que d'une gaine de plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. La gaine de plomb des câbles de canalisation armés et des câbles souterrains est, à son tour, entourée de fils de fer protecteurs, lesquels sont d'un diamètre supérieur pour les câbles sous-fluviaux. — [5] Fils de bronze ou fils de cuivre dur de 5, 4,5, 4,3, 2,5, 2 ou 1,5 mm., fils doubles métalliques (fils de fer revêtus d'une couche de bronze) de 5, 4, 3 et 2 mm. et comme essai fil d'aluminium de 4 mm. de diamètre. — [6] Fils aériens et fils qui sont en partie aériens, en partie souterrains ou sous-marins. — [7] Il n'est pas possible de fournir des indications; les lignes sont comprises, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Reseau). — [8] Ces fils sont compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — [9] Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [10] La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	15.000	15.062 [2]	309.672	45 [4]		151.863	—	—	232.254 [4]	639	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	2 000	4.477 [2]	80.746	3 [4]						1.509	
II. Circuits interurbains. Totaux	27.570	126.015	447.836	5 632	—	151.863	—	—	303.011	3.636	**Australie (Fédération). Nouvelle-Galles du Sud (année 1910).** — [1] Tous les raccordements sont maintenant à doubles fils. — [2] Dont 107 km. de câbles sous-marins. — [3] Les lignes téléphoniques privées et les lignes des abonnés, comprises dans ce chiffre, ne peuvent pas être indiquées séparément. — [4] Fil de fer galvanisé N° 8 de 171 mils. de diamètre, N° 10 de 121 mils. de diamètre, N° 12 de 105 mils. de diamètre; fil de cuivre dur N° 12 de 112 mils. de diamètre et N° 14 de 97 mils. de diamètre. Dans la longueur des fils aériens sont compris 27.699 km. de conducteurs de câbles aériens. — [5] Dont 577 km. de câbles sous-marins. — [6] Câbles de 7, 13, 26, 39, 52, 78, 104, 156, 208 et 260 paires de conducteurs, isolés au papier et à l'air et revêtus de plomb; câbles de 26 et 208 paires de conducteurs, isolés au caoutchouc et revêtus de laiton; câbles de 25 et 50 conducteurs avec enveloppe goudronnée et gaine de plomb. — [7] Les fils téléphoniques privés et les fils des abonnés, compris dans ce chiffre, ne peuvent pas être indiqués séparément. — [8] Fil de fer galvanisé N° 8 de 171 mils. de diamètre, N° 10 de 121 mils. de diamètre
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	3.879 [3]	32	1			14 [3]			—	— [3]	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	3.178 [3]	5	—	—	—	3.213 [3]	—	—	923 [5]	65 [4]	
a. Nombre de circuits internationaux	4 [4]	—	—			13 [4]			68 [6]	—	
Totaux	7.061	37	1	—	—	3.240	—	—	991	65	
b. Longueur des lignes aériennes	25.825 [5]	2.231 [3]	82			25.673					
b. Longueur des lignes souterraines	—	15	—	—	—	191	—	—	— [7]	— [5]	
b. Longueur des lignes sous-marines	1	—	—			203					
Totaux	25.826	2.246	82	—	—	26.067 [5]	—	—	—	—	
c. Développement des fils aériens	56.305 [6]	10 671	—		1.131 [11]	280.501			25.126	6.746	
c. Développement des fils souterrains	—	64	227	—	—	4.039	— [22]	— [22]	3.547 [8]	82	
c. Développement des fils sous-marins	—	—	—		—	668			46	—	
Stations et postes. Totaux	56.305	10.735	227	—	1.131	285 208	—	—	28.719	6 828	
a. Nombre de stations centrales	945 [7]	172	39	2	12	1.983 [6]	191	27	777 [9]	80	
b. Nombre de cabines publiques	3 212	458	207	—	—	3.125 [7]	—	—	1.298 [10]	88	
c. Nombre de postes d'abonnés	16.226 [8]	57.441	117.918	623	63	132.828 [8]	63.009	728	82.760	1.704	
IV. Personnel. Totaux	20.383	58.071	118.164	625	75	137.936	63.200	755	84.835	1.872	
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		1	—	10 [5]		4 [9]			123 [11]		
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints		45	157	1		28			123 [12]		
b. Personnel des réseaux: Ingénieurs		182	54	2					—		
b. Personnel des réseaux: Chefs d'équipe et monteurs	— [9]	703	1.058	11	—	— [10]	— [23]	— [23]	966 [13]	— [6]	
b. Personnel des réseaux: Ouvriers				71 [6]							
b. Personnel des réseaux: Téléphonistes		1.375	2.482	23		5.100 [11]			753 [14]		
b. Personnel des réseaux: Facteurs		125	103	—		21			5		
V. Conversations urbaines. Totaux	—	2.431	3.854	118	—	5.153 [12]	—	—	1.970	—	
a. D'abonné à abonné	15 919.289	234.328.716	546.942.933	1.968.400		287.954.500 [13]			51.305.440	690.886	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	59.140			—						—	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	— [4]	— [4]	—	—	— [14]	— [23]	— [23]	34.542	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—			—						—	
e. Télégrammes téléphonés départ	221.060 [10]	75.441		—		1.003 628 [15]			217.740 [15]	—	
e. Télégrammes téléphonés arrivée	202.902 [10]	63.676		—		571 401 [15]			207.680	—	
VI. Conversations interurbaines. Totaux	16.402.391	234.467 833	546.942.933	1.968 400	—	289.529.529 [13]	—	—	51.765.402	690.886	
Nombre de conversations	1.491.165 [11]	7.200.793	2.319.573	—	—	20.819.076 [16]	— [23]	— [23]	11.412.923 [16]	339.114	
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr	Fr.	Fr.	Fr	Fr.	
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements		8.932 864		164.472 [7]		9.877.068			4.634.518 [17]	59.584 [7]	
b. Conversations sous V. *b. c. d. e*		1.085.797		—		— [17]			2.569 747 [18]	—	
c. Recettes diverses	1.976.872 [12]	983.933	— [5]	75.809 [8]	—	—	— [23]	— [23]	1.289.566 [19]	4.476 [8]	
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations		119.320		—		8.555 040			4.431.532 [20]	165.197	
b. Recettes diverses		—		—		—			5.237 [21]	—	
VIII. Dépenses. Totaux	1 976.872	11.121.914	—	240.281 [9]	—	18.432.108	—	—	12.930.600	229.257	
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	19.549.552	— [5]	—	—	74.367.550	— [23]	— [23]	59.046.410 [24]	— [6]	
b. Dépenses de l'année courante Personnel	— [18]	3.003.213	— [5]	74.293	—	— [18]	— [23]	— [23]	3.508.362	— [6]	
b. Dépenses de l'année courante Matériel		3.305.989		32.287					9.422.238 [23]		
Totaux	—	6.309.202	—	106.580 [9]	—	—	—	—	12.930.600	—	

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

et fil de cuivre dur N° 6 de 194 mils. de diamètre, N° 8 de 158 mils. de diamètre et N° 10 de 137 mils. de diamètre. — [9]) Câbles avec âme simple et armature multiple. [10]) La longueur des circuits métalliques est celle des lignes. — [11]) L'administration, la construction et l'entretien du service téléphonique sont en général confondus avec ceux du service télégraphique — [12]) Les services des postes, télégraphes et téléphones étant réunis, il n'est pas possible d'indiquer les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Australie (Fédération). Victoria (année 1910). — [1]) Ces réseaux embrassent 198 centrales. — [2]) Fil de cuivre dur de 64 et 80 mils. de diamètre et fil de fer galvanisé de 121 et 171 mils. de diamètre. — [3]) Pricipalement des câbles de 26 et 208 paires de conducteurs, isolés au papier et à l'air et revêtus de plomb, posés dans des tubes en terre et fer fondu. — [4]) Fil de cuivre dur de 64 et 80 mils. de diamètre et fil de fer galvanisé de 121 et 171 mils. de diamètre. — [5]) Y compris toutes les stations qui relient deux abonnés ou plus. — [6]) Dont 26 cabines publiques automatiques. — [7]) Il y a, en outre, 471 lignes privées qui ne sont pas raccordées à des centrales — [8]) Communs pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones. — [9]) Y compris 2288 agents employés à titre temporaire. La plus grande partie n'est pas affectée exclusivement au service téléphonique. — [10]) Chiffre approximatif. — [11]) Chiffre approximatif. La plupart sont des conversations taxées à raison de 1 d. par 3 minutes.

Australie (Fédération). Queensland (année 1910). — [1]) Dont 42 à double fil et 22 à fil simple avec retour par la terre. — [2]) Fil de cuivre dur de 79 mils. de diamètre, fil de bronze de 66 mils. de diamètre et fil de fer galvanisé de 112 mils. de diamètre. — [3]) Câbles de 7, 10, 13, 26, 39, 52, 78, 104 et 208 paires de conducteurs, isolés au papier et revêtus de plomb. — [4]) Fil de cuivre dur de 113 et 138 mils. de diamètre et fil de fer galvanisé de 121 et 171 mils. de diamètre. — [5]) Compris dans les indications relatives aux réseaux urbains.

Australie (Fédération). Australie méridionale (année 1910). — [1]) Dont 26 à double fil et 42 à simple fil. — [2]) Fil de cuivre dur de 79 mils. de diamètre et pesant 28 kg. par kilomètre, et fil de bronze phosphoreux de 66 mils. de diamètre et pesant 20 kg. par kilomètre. Les câbles aériens sont de 13 et 20 paires de conducteurs, isolés au papier et revêtus de plomb. Les câbles souterrains sont de 208 paires de conducteurs, isolés au papier et revêtus de plomb. La longueur des fils souterrains en service embrasse 302 km. compris dans la longueur des fils de réserve. — [3]) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux lignes principales. Fil de cuivre dur pesant 28 et 56 kg. par kilomètre et fil de fer galvanisé pesant 56 et 112 kg. par kilomètre. — [4]) Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer les nombres du personnel exclusivement afférent au service téléphonique.

Australie (Fédération). Australie occidentale (année 1910). — [1]) Fil double et fil simple. — [2]) Fil de cuivre de 111,9, 79,1 et 66,2 mils. de diamètre et fil de bronze de 56 mils. de diamètre. — [3]) Câbles de 52, 104 et 208 paires de conducteurs, isolés au papier et revêtus de plomb — [4]) Fil de cuivre de 111,9 et 79,1 mils. de diamètre et fil de fer galvanisé de 121 mils. de diamètre. — [5]) Le service téléphonique est placé sous la direction du Deputy Postmaster General. — [6]) Il y a, en outre, 79 qui ne s'occupent que partiellement du service téléphonique. — [7]) Il y a, en outre, 26 qui ne s'occupent que partiellement du service téléphonique. — [8]) Il y a, en outre, 68 qui ne s'occupent que partiellement du service téléphonique.

Australie (Fédération). Tasmanie (année 1910). — [1]) La plupart sont des circuits métalliques, le reste à fil simple avec retour par la terre. — [2]) Fil de cuivre de 100 et 70 lbs par mille et fil de bronze de 70 lbs. par mille. — [3]) Câbles de 26, 104 et 208 paires de conducteurs, isolés au papier, revêtus de plomb et posés dans des conduits en fer. — [4]) Fil de cuivre de 100 lbs. — [5]) Fil de cuivre, de bronze et de fer galvanisé. — [6]) Câble de 11 conducteurs avec armature d'acier. — [7]) Assurent aussi le service télégraphique. — [8]) A savoir: 32 à titre permanent et 20 à titre temporaire. 28 des agents employés à titre permanent sont affectés aux services des télégraphes et des téléphones. — [9]) Dont 10 à titre temporaire. Tous sont affectés aux deux services (télégraphe et téléphone). Le salaire des agents permanents est de 120 et 126 £ par an, tandis que les agents temporaires touchent 7 à 9 s. par jour. — [10]) A savoir: 4 hommes et 25 dames. — [11]) Affectés aux deux services. — [12]) La taxe varie, suivant la distance, de 1 d. à 1 s. 10 d. par conversation de 3 minutes. — [13]) Ce genre de service n'existe pas. — [14]) 3352 télégrammes téléphonés ont été soumis à une surtaxe de 3 d. chacun. Au delà d'un rayon de 2 milles compté à partir d'un bureau télégraphique, l'original des télégrammes téléphonés est remis par voie postale. — [15]) Aucun relevé n'en a été fait. — [16]) 3 £ 10 s. par an pour une installation située à une distance de 2 milles de la centrale et 10 s. pour chaque quart de mille en sus. — [17]) Les conversations sont taxées comme suit: jusqu'à 2000 conversations, 2 conversations pour 1 d.; au-dessus de 2000 conversations, 3 conversations pour 1 d.

Autriche. — [1]) Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — [2]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des fonctionnaires du télégraphe. — [3]) 25 centimes par conversation de 3 minutes. — [4]) Y compris 53.238 phonogrammes. — [5]) 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — [6]) Droits pour la reconstruction des appareils, etc.

Belgique. — [1]) Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4 et 3 mm. de diamètre. — [2]) A savoir: 253 km. de lignes sous-fluviales et 120.390 km. de lignes souterraines. Pour ces dernières, il a été employé: 1° des câbles isolés au papier et munis d'une gaine de plomb, à 400, 350, 325, 300, 275, 250, 225, 200, 175, 160, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 2° des câbles armés comme ceux sous 1° et munis, en outre, d'une armature de fils d'acier, à 350, 300, 275, 250,

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

225, 200, 175, 160, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 3° des câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 75, 50 et 25 paires de conducteurs. Tous les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,6 0,7, 0,8, 1 ou 2 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — [3]) Dans ce nombre sont compris 6220 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 109 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [4]) Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4, 2,5, 2,7 3, 4, 5 et 5,5 mm. — [5]) Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 3,5, 4, 5 et 5,5 mm. — [6]) Y compris 49 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [7]) A savoir: 22.900 km. de circuits servant, soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 7149 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 6534 km de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — [8]) Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont un certain nombre, les plus importants, sont pourvus de plusieurs cabines. — [9]) A savoir: 42.101 postes primaires et 8590 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. 41.948 de ces postes primaires sont reliés par un fil double aux bureaux centraux. — [10]) Au 31 Décembre 1911, il y avait 101 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 13 abonnés au service international et 4 abonnés aux communications avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — [11]) Non compris les fonctionnaires et employés s'occupant simultanément de télégraphie et de téléphonie. — [12]) Non compris les chefs de réseau s'occupant simultanément de télégraphie et de téléphonie. — [13]) Compris sous la rubrique: „Directeurs et adjoints". — [14]) Chefs d'atelier, contre-maîtres, brigadiers et traceurs-surveillants. — [15]) Ouvriers s'occupant exclusivement de téléphonie. — [16]) 108 hommes et 575 femmes. Non compris les fonctionnaires et employés s'occupant simultanément de télégraphie et de téléphonie. — [17]) Chiffre établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — [18]) 5238 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — [19]) Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — [20]) Transmission gratuite. — [21]) A savoir: *a)* 14.229 avis téléphoniques (taxe 35 centimes, voir observation 19), *b)* 1.489.777 communications du service intérieur (dont 1.189.844 de 5 minutes ou moins et 299.933 de 6 à 10 minutes) et *c)* 794.454 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités de taxe (3 minutes), mais les conversations proprement dites (comportant une ou plusieurs unités) se sont élevées à 515.052. — [22]) Dont fr. 3393 pour avis téléphoniques. — [23]) A savoir: fr. 385 pour cartes payantes et fr. 320 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — [24]) A savoir: fr. 1.726.854 du service intérieur (dont fr. 86.118 pour abonnements et fr. 4997 pour avis téléphoniques) et fr. 1.062.803 du service international, part belge (dont fr. 17.525 pour abonnements). — [25]) Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — [26]) Comprend: *a)* une somme de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés, *b)* la valeur des approvisionnements en magasin et à pied d'œuvre au 31 Décembre 1910, soit fr. 3.817.431 (dans les renseignements relatifs aux années antérieures à 1911, il avait été fait abstraction de cette valeur). — [27]) Dont fr. 6.003.346 de dépenses de premier établissement.

Bosnie-Herzégovine. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Fils de bronze (1 de 2 mm, 5 de 3 mm., 1 de 3 et 4 mm., 1 de 4 mm. et 1 de 5 mm de diamètre). — [4]) Fils aériens doubles de bronze (4 de 2 mm., 2 de 3 mm. et 1 de 4 mm. de diamètre). — [5]) 1868 km. avec fils de retour. — Y compris 10 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — [7]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [8]) Le reste est commun aux postes et aux télégraphes. — [9]) Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — [10]) Le reste est commun aux télégraphes. — [11]) A titre permanent, salaire fr. 2,60. Le reste est commun aux télégraphes. — [12]) Dames. Le reste est commun aux postes et aux télégraphes. — [13]) Le reste est commun aux postes et aux télégraphes. — [14]) Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — [15]) Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — [16]) 10 centimes par télégramme. — [17]) Les copies de télégrammes sont remises par voie postale ou „télégraphe restant". — [18]) Unité de temps: 3 minutes. — [19]) A savoir: fr. 59.487 pour les abonnements et fr. 21.737 comme frais de première installation. — [20]) Par suite de la réunion des services des télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Bulgarie. — [1]) Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [2]) La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses afférentes au personnel.

Colonies françaises (Afrique équatoriale française. Gabon). — [1]) Fils simples avec retour par la terre. — [2]) Direction confondue avec celle des Télégraphes. — [3]) Remboursement par les abonnés du prix de l'installation.

Colonies françaises (Afrique équatoriale franaçise. Moyen Congo). — [1]) Fils doubles de bronze de 15/10 mm. de diamètre (26 km.). — [2]) Fils simples bi-métalliques de 23/10 mm. de diamètre (3 km.). — [3]) Le service téléphonique est assuré par le personnel des postes et des télégraphes. — [4]) A partir du 1er Janvier 1912, la taxe de l'abonnement au téléphone est fixée à fr. 250 par poste principal et à fr. 40 par poste supplémentaire. — [5]) Les installations sont faites aux frais de la Colonie. Les dépenses sont communes avec celles des services des postes et des télégraphes.

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

Colonies françaises (Afrique occidentale française. Sénégal). — [1]) Le réseau de St-Louis a été transformé du simple au double fil dans le courant de l'année 1910. Celui de Dakar est en voie de transformation. Fil de bronze de 11/10 et de 15/10 et fil de fer de 3 mm. de diamètre. — [2]) Le câble sous-marin est employé concurremment pour les communications télégraphiques et téléphoniques entre Dakar et Gorée. — [3]) Le personnel des services des postes et des télégraphes assure aussi le service téléphonique. — [4]) Les dépenses des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunies, celles afférentes au service téléphonique ne peuvent être indiquées séparément. Les frais d'installation sont à la charge des abonnés.

Colonies françaises (Afrique occidentale française. Haut Sénégal et Niger). — [1]) Personnel est commun aux trois services postal, télégraphique et téléphonique. — [2]) Chiffre approximatif.

Colonies françaises (Dahomey). — [1]) Fils doubles. — [2]) Fils de bronze de $^{15}/_{10}$. — [3]) Fils de cuivre de 2 mm. à haute conductibilité. — [4]) Le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique. — [5]) Les dépenses téléphoniques sont comprises dans les dépenses télégraphiques

Colonies françaises (Guinée française). — [1]) A l'exception d'une téléphoniste exclusivement chargée de mettre les abonnés en communication, le personnel qui participe au service téléphonique est le même que pour la poste et le télégraphe. — [2]) Le personnel et le matériel étant communs aux deux services télégraphique et téléphonique, ces chiffres ne sont qu'approximatifs.

Colonies françaises (Indochine française). — [1]) Fils de bronze de $^{24}/_{10}$, $^{20}/_{10}$ et $^{11}/_{10}$ et fils de fer de 2 mm. — [2]) Câbles sous papier et plomb. — [3]) Le personnel chargé du télégraphe dirige en même temps le service téléphonique. — [4]) La taxe de l'unité de conversation de 3 minutes est fixée à $^{10}/_{100}$ de piastre, soit à 25 centimes environ.

Colonies françaises (Madagascar). — [1]) Fil de cuivre de 15/10 de diamètre. — [2]) Câbles sous plomb à 1, 2 et 16 paires de conducteurs. — [3]) A titre permanent. — [4]) Dames. — [5]) Unité de conversation: 5 minutes à 25 centimes l'unité. — [6]) Unité de conversation: 5 minutes.

Colonies françaises (Nouvelle-Calédonie). — [1]) Fil simple avec retour par la terre. Fil de cuivre dur de 1 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — [2]) Fil de bronze de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — [3]) 26 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — [4]) Les postes, télégraphes et téléphones forment un service unique ressortissant à la même direction. Dans la plupart des stations, le personnel s'emploie à l'une ou à l'autre des branches du service, selon les besoins du moment. — [5]) La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — [6]) Les dépenses représentant l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Colonies portugaises, année 1910 (Macau). — [1]) Fils simples avec retour par la terre. — [2]) Fils de cuivre dur de 1 mm. de diamètre. — [3]) 68 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) A la charge du directeur des travaux publics. — [5]) Hommes — [6]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Colonies portugaises, année 1910 (Timor). — [1]) Fils simples avec retour par la terre. — [2]) Fils de fer de 2,2 mm de diamètre. — [3]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Colonies portugaises (Angola). — [1]) Fils de fer avec retour par la terre. — [2]) A la charge du service des télégraphes. — [3]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Colonies portugaises (Macau). — [1]) Fils de fer avec retour par la terre. — [2]) A la charge du service des travaux publics. — [3]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Colonies portugaises (Timor). — [1]) Fils de fer avec retour par la terre. — [2]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Colonies portugaises (S. Thomé). — [1]) Fil de fer avec retour par la terre. — [2]) D'après l'équivalent de 200 reis pour un franc.

Danemark. — [1]) Année budgétaire du 1[er] Avril 1911 au 31 Mars 1912. — [2]) Fils d'acier de 3 mm. de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre dans les villes. — [3]) Câbles avec isolation de papier sous plomb. — [4]) La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Sylthom-Fehmarn et via Gjedser-Warnemünde), par six fils doubles de cuivre dur, savoir: trois de 5 mm., trois de 4 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Elsinore-Helsingborg) par sept fils doubles de cuivre dur, savoir: quatre de 3 mm. et trois de 4,5 mm. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Elsinore-Helsingborg. — [5]) Câbles souterrains avec 40 conducteurs ($4 \times 4 + 12 \times 2$) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — [6]) Y compris 1570 km. de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — [7]) Y compris 35 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — [8]) Y compris 119 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — [9]) La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — [10]) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — [11]) La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — [12]) La réunion

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [13]) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — [14]) Y compris 107 stations centrales secondaires. — [15]) Dont 542 cabines publiques automatiques. — [16]) Ordinairement des dames. — [17]) Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'administration des îles de Féroé. — [18]) Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — [19]) La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont servies par des personnes particulières.

Egypte. — [1]) Dont 8 loués à la Compagnie des Téléphones d'Egypte, savoir: 4 entre Caire et Alexandrie, 1 entre Caire et Tantah, 1 entre Caire et Zagazig, 1 entre Mansurah et Tantah et 1 entre Zagazig et Port-Said. — [2]) A savoir: 2 appartenant à l'administration des télégraphes et 26 relevant de la Compagnie des Téléphones d'Egypte. — [3]) Pour les 2 circuits exploités par l'administration des télégraphes, le service est assuré par les agents des télégraphes; pour les autres circuits, par le personnel de la Compagnie des Téléphones d'Egypte. — [4]) Non compris le nombre des conversations échangées sur les lignes de la Compagnie des Téléphones d'Egypte. L'unité de temps est de 3 minutes. — [5]) Sur les circuits exploités par l'administration des télégraphes. — [6]) Loyers de 8 circuits loués à la Compagnie des Téléphones d'Egypte et reliquat jusqu'à concurrence de 70% sur les recettes du circuit Mansurah-Tantah.

France. — [1]) Les dépenses téléphoniques étant fusionnées avec celles de la poste et du télégraphe, ces chiffres ne peuvent être fournis.

Grande-Bretagne et Irlande. — [1]) Année financière du 1er Avril 1911 au 31 Mars 1912. Ces données se rapportent exclusivement à la téléphonie exploitée par l'Etat. La plus grande partie du trafic local a été entre les mains d'une Compagnie privée jusqu'au 31 Décembre 1911, date à laquelle le service entier a été transféré à l'Etat. Deux stations téléphoniques centrales appartiennent à des autorités locales et une à l'Etat de Guernsey. — [2]) La plupart des abonnés sont desservis par des circuits métalliques. — [3]) Les services télégraphique et téléphonique étant réunis et les fils télégraphiques et téléphoniques suivant souvent les mêmes routes, ces indications ne peuvent pas être fournies. — [4]) Principalement des fils de bronze pesant 11 kg. par kilomètre. Pour des raisons de construction, on emploie exceptionnellement aussi des fils de cuivre dur pesant 28 ou 42 kg. par kilomètre. — [5]) 5 km. des fils en service et 18 km. des fils de réserve sont sous-marins. Les câbles souterrains sont principalement de cuivre. Pour les lignes des abonnés, on emploie du fil de cuivre pesant, suivant la distance de la station centrale, 3 ou 6 kg. par kilomètre et 6 ou 11 kg. pour les raccordements interurbains ordinaires. Pour relier des stations centrales urbaines à des stations centrales interurbaines, on se sert de fil de plus grand poids. Un grand nombre de câbles desservant les abonnés de Londres contient, suivant la distance de la station centrale, soit de 400 à 600 conducteurs pesant 6 kg. par kilomètre ou de 800 à 1600 conducteurs pesant 3 kg. par kilomètre. — [6]) Non compris 246 circuits superposés formés chacun de deux circuits métalliques ordinaires au moyen de transformateurs. — [7]) A savoir: 7 avec la France et 2 avec la Belgique. Deux nouveaux circuits internationaux avec la France et deux avec la Belgique seront ouverts prochainement au service. — [8]) Tous les circuits interurbains sont des circuits métalliques. Les fils aériens sont de cuivre dur pesant 28, 42, 56, 85, 113 ou 169 kg. par kilomètre suivant la longueur du circuit. Les câbles souterrains sont de cuivre pesant 20, 28, 42 ou 56 kg. par kilomètre de conducteur, isolés au papier et enveloppés dans du plomb. Les câbles sous-marins sont formés d'un toron de 4 conducteurs, chacun pesant 73 kg. par mille nautique, et isolés avec de la gutta-percha pesant 91 kg. par mille nautique. — [9]) Dont 5276 km. de réserve. — [10]) Dont 27.551 km. de réserve. — [11]) Dont 183 km. de réserve. — [12]) En grande partie commun pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones. — [13]) Aucun relevé n'en a été fait. — [14]) Dont 211.000 ont été consignées par exprès. — [15]) Ce chiffre comprend 156.144 conversations échangées avec l'étranger. Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — [16]) Ce chiffre comprend seulement les recettes des conversations mentionnées sous V *b* et celles des cabines publiques pour les conversations interurbaines. — [17]) Dont fr. 5.089.493 de redevance de la part de l'ancienne „National Telephone Co" et d'autres concessionnaires. — [18]) Y compris fr. 699.854 pour conversations échangées avec l'étranger. — [19]) Y compris fr. 23.230.746 de dépenses pour amortissement du capital et intérêts. De cette somme fr. 173.981 seuls se rapportent aux réseaux de l'ancienne „National Telephone Co" dont le prix de rachat n'a pas encore été arrêté.

Grèce. — [1]) Les lignes sont à fils doubles. — [2]) Fils bi-métalliques de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Les installations se font aux frais de l'Etat, mais les appareils téléphoniques sont à la charge des abonnés. — [4]) La Direction est confondue avec celle des Postes et des Télégraphes. — [5]) Chargés de porter les messages téléphoniques de la ligne Athènes-Aegion-Patras. — [6]) La construction, les installations et l'exploitation sont entre les mains des employés du télégraphe. — [7]) Il n'existe pas de données exactes à ce sujet. — [8]) Ce chiffre se rapporte seulement à la ligne Athènes-Aegion-Patras. — [9]) Les dépenses sont communes avec celles des postes et des télégraphes. Elles se sont élevées en tout à fr. 4.597.248.

Hongrie. — [1]) A fils doubles. — [2]) Fils d'acier de 1,8 mm. de diamètre. — [3]) Fils aériens. — [4]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [5]) 20 fillers par conversation. — [6]) 10 fillers par télégramme. — [7]) Unité de temps: 3 ou 5 minutes. — [8]) Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

Indes britanniques. — [1]) Ces renseignements font défaut. — [2]) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — [3]) Des taxes annuelles sont comptées. — [4]) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — [5]) Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone C°"; réseaux de Calcutta et Howrah, exploités par la „Bengal Telephone C°", et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon, exploités par la „Oriental Telephone C°".

Indes néerlandaises. — [1]) Fils simples avec retour par la terre, fils simples avec fil de retour commun et fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,3 et 1,5 mm. et fils d'acier de 2 et 3 mm. de diamètre. — [3]) Câbles de 14 à 224 conducteurs doubles de Felten & Guilleaume de 0,8 mm. de diamètre avec isolation au papier et couvert d'un manteau de plomb de 2,5 à 3 mm.; armature en fils de fer galvanisé de section trapézoïdale de 2,5 mm. — [4]) Fils de bronze silicieux de 3,5 mm. et fils de fer galvanisé de 3 mm. — [5]) Automatique. — [6]) Les circuits interurbains sont construits par le service des télégraphes et exploités par celui des téléphones. — [7]) Un ingénieur appartient à la Direction centrale et est compris sous la rubrique IV *a*. — [8]) Trois classes de personnes. — [9]) Tous des indigènes; à titre permanent. Les ouvriers sont en grand nombre des indigènes et employés temporairement (coulis). — [10]) Dont 192 hommes indigènes et chinois; le reste sont des dames européennes. — [11]) Dont 1 indigène. — [12]) Estimé d'après le relevé d'une semaine. — [13]) Taxe normale 50 centimes. — [14]) Ne peut pas être indiqué. — [15]) L'unité de temps est de 3 minutes. — [16]) Il y a trois taxes mensuelles, soit de fr. 20, fr. 25 et fr. 30. La deuxième seulement dans quelques réseaux spécialement désignés par le Gouvernement Les abonnés au delà d'un rayon de 3 km. (parfois 6 km) paient une contribution supplémentaire dépendant de la distance. Un grand nombre de réseaux est encore soumis à un tarif spécial. — [17]) Quinze compagnies, dont trois seulement exploitent des lignes interurbaines. — [18]) Fils simples avec retour par la terre. — [19]) Fils de cuivre de 2,5 et 3 mm., fils d'acier N° 12 et fils de fer galvanisé de 2 et 3 mm. de diamètre. — [20]) Fils d'acier de 2,5 et 3 mm., fils de fer galvanisé de 2 et 3 mm. et fils de cuivre N° 16. — [21]) Câbles de 28 à 56 conducteurs doubles avec isolation au papier (Felten & Guilleaume). — [22]) Fils d'acier et fils de cuivre de 3 mm. — [23]) La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent; ils sont payés soit au mois, soit à la journée; les traitements mensuels varient entre fr. 12 et fr. 75 et les salaires journaliers entre 85 cts. et fr. 2. — [24]) La plupart sont des hommes; à titre permanent; les traitements varient entre fr. 20 et fr. 70 par mois. — [25]) Hommes, à titre permanent; les traitements varient de fr. 14 à fr. 70 par mois. — [26]) Pour renseignements de tarifs, voir la statistique téléphonique de l'année 1905. — [27]) Vente de matériel rebuté et intérêt du capital de réserve. — [28]) Non compris les dépenses de deux compagnies.

Islande. — [1]) Les lignes et le personnel sont communs pour le trafic des télégraphes et des téléphones. — [2]) Ouvertes aussi à la correspondance télégraphique. — [3]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Japon, Chosen, Formose, Sakhalin japonais et Réseau japonais en Mandchourie. — [1]) Année budgétaire du 1[er] Avril 1911 au 31 Mars 1912. — [2]) Dont 728 sont des réseaux des zones spéciales. — [3]) Non compris 138 km. de câbles sous-marins. — [4]) Dont 41 circuits duplex, 125 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et 281 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — [5]) La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — [6]) Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à fr. 0,125. — [7]) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — [8]) Frais d'appel téléphonique. — [9]) Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc. — [10]) A savoir: 27 à fil double et 5 à fil simple. — [11]) Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille, ou fils de fer de 2,184 mm. de diamètre pesant 100 lbs., ou bien fils de cuivre doux de 0,8128 mm. de diamètre. — [12]) Fils de cuivre doux de 0,9144 mm. de diamètre. — [13]) Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs.; fils de cuivre dur de 2,007 mm. de diamètre pesant 100 lbs.; fils de cuivre dur de 2,845 mm. de diamètre pesant 200 lbs.; fils de cuivre dur de 4,013 mm. de diamètre pesant 400 lbs.; fils de fer de 4,343 mm. de diamètre pesant 400 lbs. — [14]) Fils de fer de 2 mm. de diamètre. — [15]) Fils de cuivre dur de 4 et de 2,900 mm. de diamètre. — [16]) Dépenses de l'année précédente.

Luxembourg. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles dans le réseau de Luxembourg et par des fils simples avec retour par la terre dans tous les autres réseaux. — [2]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — [3]) *a)* Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. *b)* Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. *c)* Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — [4]) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm. (internationaux). — [5]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — [6]) La taxe est fixée à 25 cts. pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 cts. pour toute autre communication. — [7]) 10 cts. par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — [8]) Le Grand-Duché de Luxembourg a le système des abonnements forfaitaires. Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé: *a)* pendant les cinq premières années à fr. 100; *b)* pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 m. à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes pour chaque centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du payement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à plus de 1500 m. de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel d'une station supplémentaire est fixé comme suit: *a)* pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 m. à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes par centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne; *b)* pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; *c)* pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — [9]) Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — [10]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — [11]) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Norvège. — [1]) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1[er] Juillet 1911 au 30 Juin 1912. — [2]) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [3]) Y compris 4 km. de lignes sous-marines. — [4]) Routes principales. — [5]) Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — [6]) Dont 372 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — [7]) Fils de cuivre dur de 2, 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., et exceptionnellement fils de bronze silicieux de 2 mm. et de fer de 2, 3, 3,3, 4,5 et 5,3 mm. de diamètre. — [8]) Fils aériens. — [9]) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 6612 km. — [10]) Dont 3 km. communs aux télégraphes et aux téléphones. — [11]) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fil de fer rond. — [12]) La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — [13]) Dont 489 sont aussi des bureaux télégraphiques. — [14]) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 1296 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (174 avec des appareils télégraphiques). — [15]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — [16]) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — [17]) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kroner (fr. 14) par an, 5 kroner (fr. 7) par semestre, 2,50 kroner (fr. 3,50) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par le téléphone coûte 20 öre (fr. 0,27) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — [18]) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — [19]) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [20]) Année astronomique de 1911. — [21]) Y compris 18 km. de câbles sous-marins. — [22]) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [23]) Y compris 326 km de fils sous-marins. — [24]) Aucun relevé n'en a été fait. — [25]) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [26]) Unité de temps: généralement 5 minutes. — [27]) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — [28]) A savoir: fr. 616.547 de frais d'entretien et fr. 490.473 de frais d'établissement.

Nouvelle-Zélande. — [1]) Y compris les circuits télégraphiques. Une grande partie est employée simultanément pour le télégraphe et le téléphone. — [2]) A savoir: 197 à titre permanent et 248 à titre temporaire. — [3]) A savoir: 471 dames et 159 hommes. — [4]) Aucun relevé n'en a été fait.

Pays-Bas. — [1]) Fils de cuivre dur de 1,5 2, 2,5 et 3 mm. de diamètre. — [2]) Fils de cuivre dur de 1,5 2, 3, 4, 4,5 et 5 mm. de diamètre. — [3]) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques d'un minimum de 1 et d'un maximum de 250 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — [4]) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — [5]) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — [6]) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — [7]) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. Ce nombre contient 4027 personnes disposant d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — [8]) La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télé-

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

graphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — [9]) Dames. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — [10]) Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — [11]) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 4.901.342 conversations interurbaines internes et 633.573 internationales. — [12]) Y compris: Pour l'emploi d'un reliement direct à un bureau téléphonique fr. 227.231; amendes infligées au personnel fr. 79; retenues versées par les téléphonistes fr. 7291. — [13]) A savoir: Pour l'emploi d'un circuit interurbain par des particuliers fr. 30.612; produit de vente du guide téléphonique officiel fr. 33.465. — [14]) A savoir: fr. 1.610.076 de frais d'établissement et fr. 1.532.929 de frais d'entretien. — [15]) Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué par le Gouvernement pour chaque cas. — [16]) Ce nombre est partiellement taxé. — [17]) Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant les réseaux exploités par la „Nederlandsche Bell-Telephoon Maatschappij" et par la „Goudsche Telephon Maatschappij". Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 6 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples.

Roumanie. — [1]) Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes: Bucarest, Braila, Constantza, Craiova, Galatz, Iassi et Ploesti. — [2]) 9750 km. fil de bronze silicieux de 1,5 et 3 mm.; 800 km. fil d'acier de 2 mm. et 20 km. fil de cuivre dur de 2,5 mm. Câbles téléphoniques employés pour les lignes souterraines des réseaux urbains, sont isolés au papier et à l'air sec, munis d'une gaine de plomb. — [3]) 135 circuits appartenant à l'Etat, 3509 circuits appartenant aux départements, 2949 circuits particuliers qui sont reliés à des postes téléphoniques publics, 433 circuits privés (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés) et 35 circuits pour la téléphonie par divers systèmes. — [4]) A savoir: 1 avec la Bulgarie et 3 avec la Hongrie. — [5]) 3424 km. appartenant à l'Etat, 17.573 km. aux départements, 1862 km. aux particuliers, 1393 km. privés et 1574 km. servant à la téléphonie par divers systèmes. — [6]) 13.707 km. de fil appartenant à l'Etat. A savoir: 7651 km. de 1,5 et 3 mm. fil de bronze; 633 km. fil d'acier; 5423 km. de 3, 4 et 5 mm. fil de fer; 26.014 km. aux départements, 25.484 km. fil d'acier de 2 mm., 530 km. fil de fer de 3 et 4 mm.; 11.956 km. aux particuliers, 11.156 km. fil d'acier de 2 mm., 300 km. fil de fer de 3 mm., 500 km. fil de bronze de 3 mm.; 1480 km. de fil particulier privé et 3148 km. servant à la téléphonie par les divers systèmes. — [7]) 343 de l'Etat et 602 départementales. — [8]) 9572 de l'Etat, 3315 départementaux, 2927 particuliers et 412 privés. — [9]) Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, la Division d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargée de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique de stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Administrations départementales (les secrétaires communaux). — [10]) Y compris le nombre des télégrammes téléphonés dans les réseaux interurbains. Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvues de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service de phonogrammes. — [11]) A savoir: 1.461.780 conversations interurbaines internes et 29.385 internationales — [12]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines.

Russie. — [1]) Y compris les lignes sous-marines. — [2]) Y compris les câbles sous-marins et aériens. — [3]) Ces données se rapportent aux communications interurbaines Varsovie-Lodz, St Pétersbourg-Moscou, Kichinev-Odessa, Moscou-Charkow, Odessa-Kherson, Odessa-Kourissovo, Simféropol-Sebastopol, Toula-Orel, Rostow-Taganrog, Tiflis-Bakóu, Koursk-Kharkow, etc. — [4]) Le décompte statistique de la quantité annuelle des conversations téléphoniques n'a pas été établi, pour la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance, sans qu'il soit possible de déterminer, même approximativement, le nombre effectif des conversations qui auront lieu. — [5]) Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et les dépenses des réseaux exploités par des particuliers.

Siam. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1911 au 31 Mars 1912 — [2]) Circuits métalliques. — [3]) Fils de fer galvanisé de 2 mm. et fils de bronze phosphoreux de 1,25 mm. de diamètre. Les câbles aériens sont de 10, 20 et 40 conducteurs doubles de 0,6 mm. de diamètre et isolés au papier et à l'air sec, munis d'une gaine de plomb. — [4]) Câbles sous-fluviaux de 25 et 30 conducteurs doubles de 0,6 mm. de diamètre, isolés au papier et à l'air sec et munis d'une double armature de plomb et de fils d'acier. — [5]) Direction spéciale. — [6]) La plupart des ouvriers sont employés à titre temporaire. — [7]) Abonnement forfaitaire. Pour renseignements concernant les tarifs et les conditions d'abonnement, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1911, page 176. — [8]) Remboursement de frais d'installation ou de déplacement, vente de matériel rebuté, etc. — [9]) Conversion faite à raison de 0,54 tical pour un franc. — [10]) Les petites villes de province, où des magistrats fonctionnent, sont reliées au chef-lieu, siège du gouverneur, par fils téléphoniques. Une statistique complète n'existe pas. — [11]) Fils de fer galvanisé de 2, 3 et 4 mm. de diamètre.

Suède. — [1]) Tous les réseaux sont à double fil. — [2]) Non compris les circuits de réserve. On se sert, pour les circuits des abonnés, de fil de bronze de 1 mm. et, dans les campagnes, de fil de fer de 3 mm. Dans les grands réseaux

Statistique des communications téléphoniques, année 1911.

Observations

urbains, les circuits d'abonnés sont réunis en câbles, passant sous les rues dans des conduits en ciment; et dans un certain nombre d'autres réseaux, on se sert, pour les circuits d'abonnés, de câbles aériens. Les câbles des rues sont des câbles isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, de 100, 150, 200, 250, 300 ou 500 fils doubles; les câbles aériens sont du même type et contiennent 5, 10, 20, 25, 30, 50 ou 100 fils doubles. Dans certains cas, où l'on ne fait pas emploi de conduits en ciment, les câbles sont posés directement dans le sol, et l'on se sert à cet effet de câbles sous plomb armés, de 100, 150, 200, 250 et 300 fils doubles. — [3]) Les 14 circuits à fil simple et 2411 des circuits à fil double sont des circuits suburbains, c'est-à-dire des circuits reliant soit les stations secondaires d'un seul et même réseau avec la station principale dont elles relèvent, soit ces mêmes stations secondaires entre elles, soit enfin des stations secondaires d'un réseau avec des stations analogues d'un réseau voisin Le reste, soit 815 circuits à fil double, sont des circuits interurbains proprement dits, c'est-à-dire reliant les différents réseaux les uns avec les autres, ou bien des circuits internationaux. On emploie actuellement, pour les circuits interurbains, du fil de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4,5 mm. de diamètre ou du fil de fer de 3, 4, 4,3 et 5 mm. Les circuits anciens sont, en partie, en fil de bronze de 1,5, 2, 2,5 2,7, 3 et 3,3 mm. de diamètre. — [4]) Dont 1982 km. aériens, 39 km. sous-marins et 12 km. souterrains. — [5]) Le total des lignes communes aux deux services est de 7594 km. Les câbles des rues employés pour les circuits interurbains sont des câbles sous plomb armés, contenant des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice; on a des câbles de 4, 7, 14, 19 et 27 groupes de l'espèce. On emploie aussi sur une grande échelle des câbles pupinisés. — [6]) Dont 153 stations principales et 1830 stations secondaires. — [7]) Non compris 1540 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III *c*). — [8]) Y compris 1540 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III *b*). — [9]) Tout le personnel de la Direction centrale est commun aux services télégraphique et téléphonique, à l'exception de 4 dames employées, affectées à la rédaction de la liste des abonnés. — [10]) Tout ce personnel est commun aux deux services télégraphique et téléphonique. [11]) Dont 2400, la totalité appartenant au sexe féminin, dans les stations centrales principales, et environ 2700, appartenant pour la plus grande partie au sexe féminin, dans les stations secondaires. — [12]) La totalité du personnel employé en 1911 par l'Administration des télégraphes pour les services téléphonique et télégraphique s'est élevée à environ 8540 personnes, dont environ 5825 appartenant au sexe féminin. — [13]) Chiffre approximatif. Depuis 1911 une base de calcul plus exacte est employée pour ces conversations. — [14]) Ces services n'existent plus en Suède, mais le public a le droit, moyennant le payement d'une taxe spéciale de 25 öre (35 cts.), de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — [15]) La remise et le dépôt des télégrammes par la voie téléphonique sont gratuits. — [16]) Périodes de 3 minutes. — [17]) Il n'existe pas de statistique spéciale pour le produit des conversations mentionnées sous V, *b, c* et *d*. La remise et le dépôt des télégrammes par la voie téléphonique sont gratuits. — [18]) Les dépenses communes d'exploitation pour les télégraphes et les téléphones se sont élevées à fr. 14.348.299, se répartissant ainsi qu'il suit: appointements fr. 8.225 374, pensions fr. 472.171, dépenses communes générales fr. 1.488.112, frais d'entretien fr. 3.908.328, immeubles fr. 254.314. De cette somme totale fr. 8.021.377 se rapportent aux réseaux urbains et environ fr. 3.425.404 aux réseaux interurbains. — [19]) L'un de ces réseaux, savoir celui de *Aktiebolaget Stockholmstelefon* (Société anonyme des téléphones de Stockholm) est à deux fils, l'autre, situé à la campagne, est à fil simple. — [20]) A fil simple, dont deux dans des villes. — [21]) Y compris les fils interurbains. — [22]) Voir I *c*. — [23]) Les données manquent sur ces points.

Suisse. — [1]) A la fin de 1911, il y avait: 62.359 = 87,6 % de circuits d'abonnés à double fil, 8765 = 12,3 % de circuits d'abonnés à simple fil avec retour par la terre, et 63 = 0,1 % de circuits d'abonnés à simple fil avec conduite de retour métallique commune. — [2]) Dont 3308 km. de lignes aériennes et 359 km de lignes souterraines qui comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. — [3]) Fil de bronze de 1,5, 2 et 3 mm. — [4]) Lignes urbaines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 0,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte; mais la plus grande partie des câbles sont posés dans des fers zorès. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — [5]) Fils de bronze de 3 et 4 mm. — [6]) La plupart de ces circuits sont établis par voie complètement aérienne (en fil de bronze de 3, 4 et 5 mm.); un certain nombre comprend aussi des sections souterraines (conducteurs de cuivre de 1,8 mm.) et des sections sous-lacustres (conducteurs de cuivre de $7 \times 0{,}57$ mm.). — [7]) La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *b* (réseaux urbains). — [8]) Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 57.415 km. — [9]) Dont 350 stations centrales intermédiaires. — [10]) Y compris 921 stations communales, mais non compris un certain nombre de stations d'abonnés autorisées au service public. — [11]) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — [12]) En outre 49 fonctionnaires du télégraphe surveillant aussi le service téléphonique. — [13]) Du total de 966 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 370 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de fr. 1400 à 4000. Les autres ouvriers sont payés à raison de fr. 4,40 à fr. 10 par jour. — [14]) Non compris 362 téléphonistes des stations centrales de 3me classe, 350 des stations centrales intermédiaires et 269 téléphonistes auxiliaires. — [15]) Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 10 centimes; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit et par la poste au delà de celui-ci. — [16]) Y compris 351.249 conversations internationales partantes. — [17]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Tarifs téléphoniques,* édition 1905, pages 305 à 332. — [18]) Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 55.692) sont contenues dans le produit des télégrammes. — [19]) Remboursements pour construction de lignes,

Observations

transfert de lignes et de stations; vente de matériel. (Y compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 876.501.) — [20]) Y compris fr. 437.941 pour conversations internationales. — [21]) Contributions des communes et des particuliers. — [22]) Dont fr. 3.877.942 en 1911. — [23]) Y compris fr. 1.342.530 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.852.566 (15 %) pour amortissement ordinaire et fr. 1.068.006 (solde actif de l'année 1911) pour amortissement extraordinaire du compte de construction.

Tunisie. — [1]) Dont 2 encore à fil simple. — [2]) Fil de bronze de $^{11}/_{10}$ et $^{15}/_{10}$ mm. — [3]) 10 fils télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone. — [4]) Fils de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4 mm. et fils de bronze de 3 et 4 mm. de diamètre. — [5]) Les fils aériens ou en partie aériens et en partie souterrains sont posés sur les mêmes appuis ou compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — [6]) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — [7]) Les abonnements sont de trois sortes: *a)* à forfait complet, fr. 200 à Tunis ou fr. 150 dans les autres villes; *b)* forfait à tarif gradué fr. 40 par an; *c)* conversations taxées; abonnement fr. 40 par an. Cet abonnement n'est pas admis dans le réseau de Tunis. Les postes et lignes dans un rayon de 2000 mètres sont établis moyennant une contribution forfaitaire payable en trois annuités. Au delà du rayon de 2000 mètres, fr. 20 par hectomètre de ligne. Taxes des conversations par unité de 3 minutes: *Urbaine: a)* régime forfaitaire complet: gratuites; *b)* régime forfaitaire gradué: fr. 10 par 200 communications jusqu'à 2400 par an et de 400 communications au-dessus; *c)* régime à conversations taxées: 10 centimes par unités. *Suburbaine:* 20 centimes par unité (des communications par séries de 100, à raison de fr. 10, sont délivrées dans les deux régimes forfaitaires). *Interurbaine:* 30, 40 ou 50 centimes et au-dessus suivant la distance. — [8]) Droits d'usage sur les lignes supplémentaires.